



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1759-02**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1759-02 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre n° 1759 (RMH 460) afin d'ajouter des dispositions relatives au lieu d'hébergement touristique dans une résidence principale (ERP)

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 20 mars 2023.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 21^e jour du mois de mars 2023.

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca